



Voisin qui lance des petard a 10 cm de ma piscine

Par **sandmira**, le **02/05/2009** à **15:02**

Bonjour,
j'aimerais savoir quel recours j'ai contre mes voisins qui lance de tres gros petard sur notre terrasse dans notre jardin aisi qu'a 10 cm de ma piscine et porte fenetre surtout 1 er mai à 22h30
puis je deposais une plainte et si oui ou
j'habite un petit village de 340 habitant dans l'aisne
je precise que ce cher voisin à un grand terrain et largement la place de lancer ses petard ailleurs que dans notre maison
cordialement sandmira

Par **citoyenalpha**, le **02/05/2009** à **21:18**

Bonjour

si l'action est exceptionnelle il ne sert à rien de porter plainte.

Avez vous exposé le problème avec votre voisin?

Restant à votre disposition.